

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	CHAMBERTIN	Numéro	7510058778
Adresse du site	120, rue de Bercy	Hauteur	R+8 (39.3m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts ; Orange et Bouygues présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	07/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 60°, 200°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° <5V/m - 200° <4V/m - 260° <3V/m - 350° <5V/m 5G (3500) : 30° <5V/m - 200° <4V/m - 260° <3V/m - 350° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 37.90m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 38.90m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

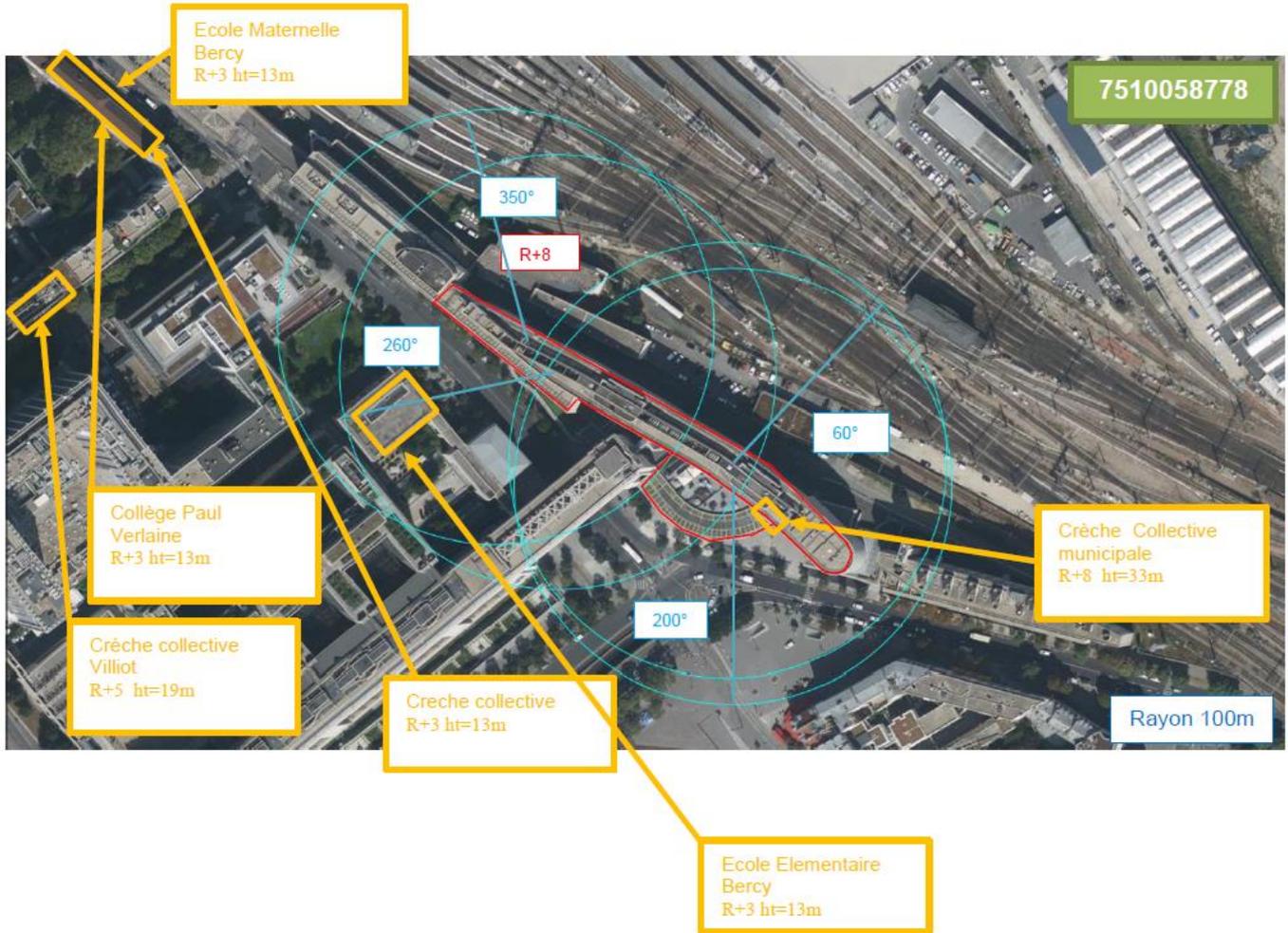
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 4 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G et 5G NR2100 et 4 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

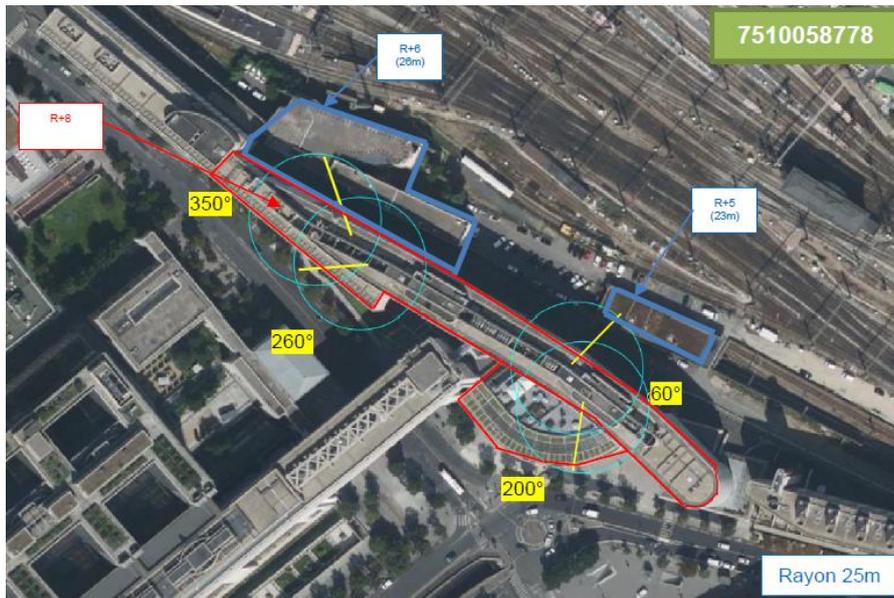
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective municipale du Bataillon du Pacifique	8 place du bataillon du pacifique, 2 ^{ème} étage, 75012 Paris,	33m	NON	-	0,37757
Crèche collective Villiot	11 Rue villiot, 75012 Paris	19m	NON	168 m	0,03773
Ecole Elementaire Bercy	165 Rue de Bercy, 75012 Paris	13m	NON	166 m	1,42385
Collège Paul Verlaire	167 Rue de Bercy, 75012 Paris	13m	NON	160 m	1,37259
Ecole Maternelle Bercy	167 Rue de Bercy, 75012 Paris	13m	NON	150 m	1,32159
Crèche collective	139, rue de Bercy, paris	13m	OUI	45m	0,73531

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

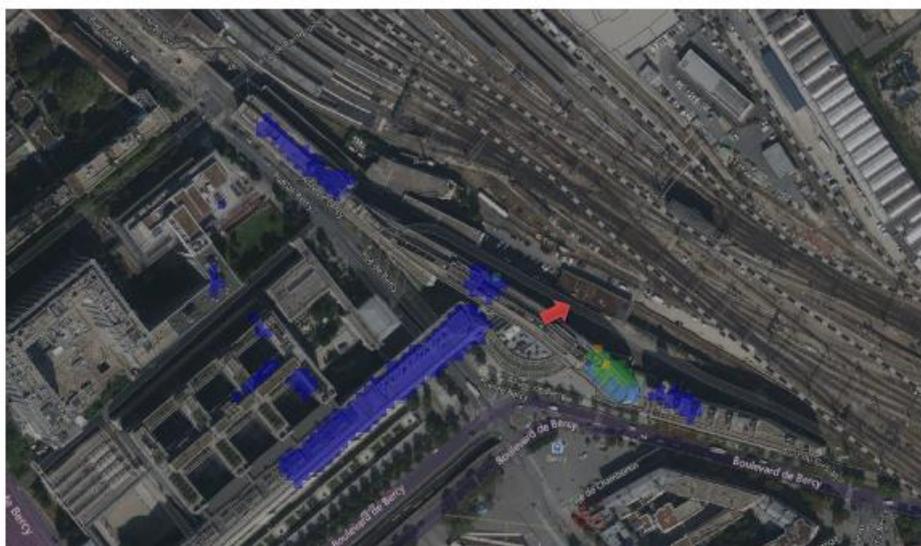
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 200°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	33.5 m	28.5 m	32.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 60°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

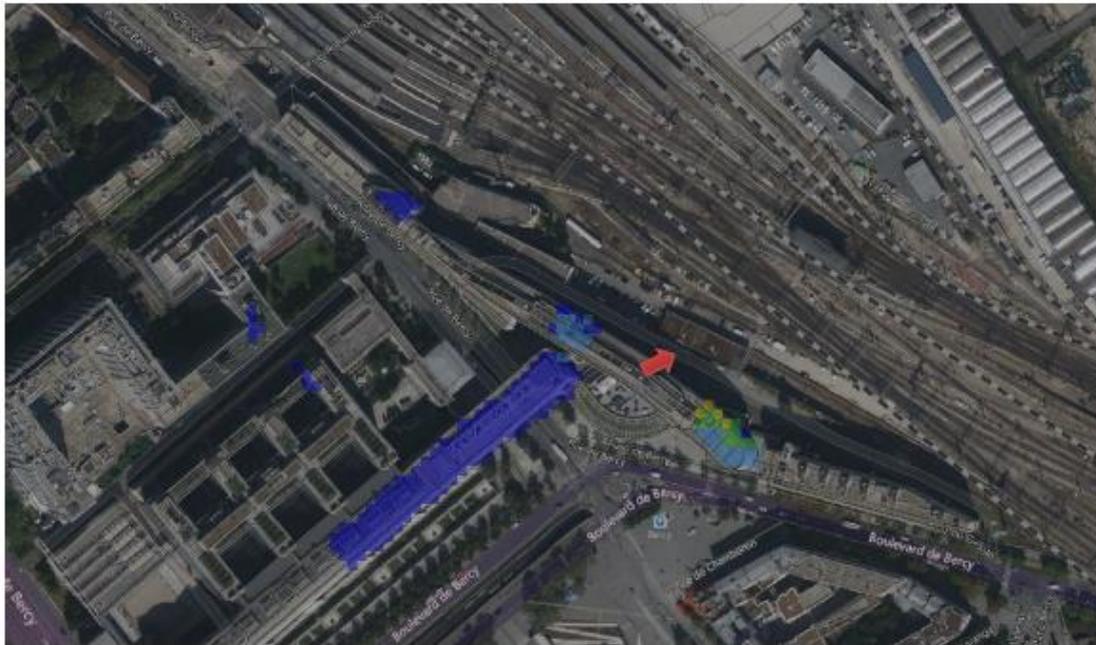


Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



Légende



❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

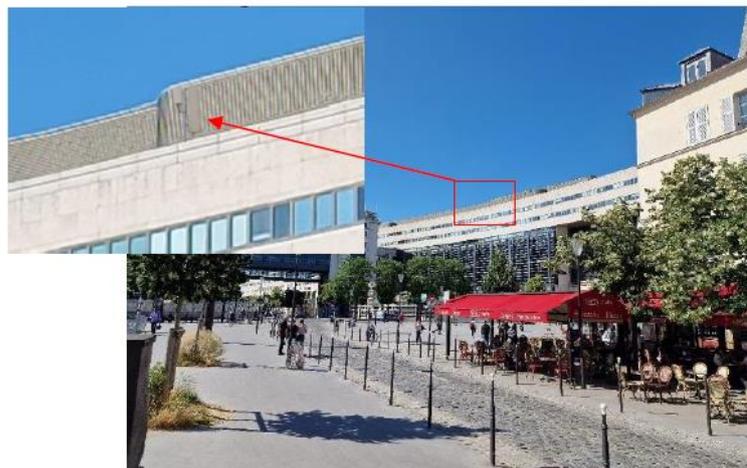
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 200°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	32.5 m	34.5 m	34.5 m	32.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 60° :



Azimut 200° :



Azimut 260° :



Secteur 3 Azimut 350° :

